

Un(e)conseiller(ère) d'orientation-psychologue

au collège

Mission

Permettre aux jeunes de connaître les différents parcours d'études (avant et après la classe de 3^{ème}) et les métiers auxquels ils conduisent, le tout, en fonction de leurs résultats scolaires, de leurs aptitudes et de leurs goûts, telle est la mission du (de la) conseiller(e) d'orientation-psychologue (COPSY).

Écouter et conseiller

Le(la) COPSY reçoit les élèves en entretien individuel pour les aider à mieux cerner leurs envies, leurs besoins et leurs aptitudes.

Il (elle) utilise parfois des tests (d'aptitudes, d'intérêts professionnels...) et s'appuie sur une documentation variée (brochures, cédéroms, sites web...) disponible au CDI pour nourrir leur réflexion. Le (la) COPSY anime des séances collectives d'information sur le système éducatif en particulier en 3^{ème} sur « l'heure de vie de classe » pour les élèves et/ ou leurs parents.

Il (elle) peut rencontrer les parents à leur demande ou à la demande des professeurs, au collège ou au CIO.

Un travail en équipe essentiel

Réunions avec les professeurs principaux, l'infirmier, l'assistant-social, le chef d'établissement (notamment pour élaborer le volet orientation du projet d'établissement), participation aux conseils de classe...

Le (la) COPSY travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs du milieu scolaire.

Le (La) COPSY est nommé(e) dans un centre d'information et d'orientation (CIO, 5 rue Maréchal Leclerc à Saint-Denis courriel : cio.saint-denis@ac-reunion.fr). Il (elle) partage son temps entre le CIO, le collège et un autre établissement scolaire de son secteur géographique.

Des permanences sont donc prévues au Collège Montgaillard (cf en début d'année).